

M. PÉRIÉ Jacques  
261 route de Fomette  
46 250 TARMINIAC

Tarminiac 6<sup>ter</sup> janvier 2026

Le Soussigné Jacques PÉRIÉ,

Certifie avoir reçu la Somme de 10€  
(Cent dix Euros) par chèque  
pour le fermage 2025. de EARL LE PIC  
M<sup>re</sup> Laurent BESSON.  
J. PÉRIÉ